

Bagnos pour aller à la Cour de *Portugal* en qualité de son Ambassadeur extraordinaire ; & on attend ici de *Lisbonne* un Ministre revêtu du même caractère. Leur Commission sera de complimenter réciproquement les deux Cours sur le Mariage, dont nous fîmes mention le mois dernier, du Prince des *Asturies* avec l'Infante de *Portugal*, & du Prince de *Brezil* avec l'Infante d'*Espagne*. L'accession du Roi de *Portugal* au dernier Traité de *Vienne*, suivra vraisemblablement de près la conclusion de cette double Alliance ; & on a déjà envoyé au Duc de Riparda, Ambassadeur de S. M. à la Cour Imperiale, des instructions pour régler cette affaire, à l'arrivée d'un Ministre Portugais qui doit se rendre à *Vienne*, & qui est, dit-on, le Comte de Tarrouca. On emploie tous les moyens possibles pour engager les États d'*Italie* à accéder aussi à ce Traité ; mais on trouve quelque difficulté de la part du Grand Duc de *Toscane* & de la République de *Venise*. Le Roi de *Sardaigne* se fait, dit-on, solliciter pour la même affaire, & paroît fort irrésolu sur le parti qu'il doit prendre ; sans doute, afin de faire les conditions plus avantageuses, Monsieur vander Meer, Ambassadeur d'*Hollande*, est traité ici avec beaucoup de distinction ; & le Roi a envoyé des ordres pressans au Marquis de St. Philippe, ci-devant son Ministre à *Genes*, de passer incessamment à l'Ambassade de la *Haye*, à laquelle il a été nommé ; & cela, à ce que l'on présume, dans la vûë de détourner, s'il est possible, L. H. P. d'entrer dans l'Alliance dernièrement conclüë à *Herrenhausen* entre les Rois de *France*, de la *Grande Bretagne*, & de *Prusse*. La Cour se tenoit encore à l'*Escorial* le 15. Novembre.